

Suite a des discussions en details sur le Plan d'Action – 2001 de l'UMAR, l'A.G. a pris des décisions suivantes :

Décision AG7/13: Considerant les difficultés financiere et organisationelle de la publication de Bulletin d'Information de l'UMAR il est décidé de suspendre sa publication dans l'année 2001. Les membres peuvent utiliser leurs pages appropriés dans le Web-Site de l'UMAR pour les informations concernant les événement architecturaux dans leurs pays.

Décision AG7/14: Considerant que les normes de l'enseignement de l'architecture est universelle et sa caractere ne peut etre régionalisé, et les recherches pour augmenter sa qualité sont deja en cours par l'U.I.A. et pour éviter un parallelisme avec ceux-la, il est décidé d'annulé la création d'une "Comission de l'Enseignement d'Architecture". Il est considéré important de finaliser le "Catalogue des Ecole d'Architecture dans la région méditerranéenne" et créer le dialogues et la coordinations entre les établissements dans la région. Un Groupe de Travail est crée concernant "Les Ecoles d'Architecture méditerranéennes" pour réaliser ce projet en cours et Mr. Salih Z. PEKIN de Turquie, Mr. David GUGGENHEIM d'Israel et la personne qui sera nommé par Tunisie seront les membres de ce Groupe de Travail.

Décision AG7/15: Considerant que depuis 2 ans les recherches pour la mise en oeuvre d'accès libre ou aux tarifs réduits des architectes aux musées et aux lieux historiques et architecturaux dans les pays méditerranéens n'ont pas trouvé une ouverture et que la réalisation de ce projet depend a la comprehension et collaboration des administrations des pays membres et que cette tache semble tres difficile a l'heure actuelle, il est décidé de suspendre cet investissement.

Décision AG7/16: Les Ateliers d'Eté, étant l'activité en cours le plus important de l'UMAR. Il faut assuré sa continuation, les repandre et augmenter sa qualité. Mr. Vassilis GRIGORIADIS continuera d'être le responsable de l'organisation des Ateliers d'Eté de l'UMAR en collaboration avec le Secrétaire Général.

Décision AG7/17: Une Commission de " l'Héritage d'Architecture Méditerranéenne " est établis pour développer un projet d'action commune pour sauvegarder le patrimoine architecturale avec la participation Mr. Dinko M. MILAS (Croatie), Mr. Hosam Aboul Foutoh (Egypte), Mr. Lahzar DJILLANI (Algérie), la personne qui sera nommé par Malte comme membres et Mme Neus Garcia INYESTA (Espagne) est chargé pour la coordination de la Commission.

Décision AG7/18: Un Groupe de Travail de " Mission de Base des Architectes " est établis pour préparer un document commun approprié a tous les pays membres sur "La Mission de base des Architectes", avec la participation de Mr. Hichem MAHDI (Tunisie), Mr. Juan-COLL (Espagne), Mr. BENYAMMI (Algérie), Mr. Omar FARKHANI (Maroc), les personnes qui seront nommé par Turquie et Malte comme membres et Mr. Lain ARZIARI (France) est chargé de la coordination de ce Groupe de Travail.

Décision AG7/19: Un Groupe de Travail de " Centre de Documentation et d'Information de l'UMAR - DICUMAR " est établis avec la participation de Dr. Mohsen Zahran (Egypte), la personne qui sera nommé par Espagne, la personne qui sera nommé par Turquie et Mr. Seif A. ALNAGA (Egypte) est chargé de la coordination de ce Groupe de Travail.

Décision AG7/20: Un Groupe de Travail pour la création du " Club UMAR " et pour réaliser des voyages des architectes mediterrannéens, et adhesion individuelle des architectes a l'UMAR, est établis avec la participation de Mr. David PACE (Malte) et Mr. Antonis PELEKANOS (Chypre) et Mr. David PACE est chargé de la coordination de ce Groupe de Travail.

Décision AG7/21: Les délégués des pays membres qui étaient présents a l'A.G. ont proposé les dates et lieux des réunions de ces Groupes de Travail et les Comissions, ainsi que pour les réunions du Bureau Executif comme suit :

19-20 Janvier 2001 (Coursegoules) 1ere Réunion de la Com. des Missions de Base des Architectes"
2-3 Fevrier 2001 : (Alger) Réunion du Bureau Executif (no: 18)
2-3 Fevrier 2001 : (Alger) 1ere Réunion de la Com. de l'Héritage d'Architecture Méd.
..... Fevrier 2001 - (Israel) Groupe de Travail des Ecoles d'Architecture Med.
3-4 Mars 2001 - (Valetta) Malte 1ere Réunion de la Commission du Club UMAR
6-7 Avril 2001 -(Alexendrie) Egypte- 1ere Réunion de G.T.I de DICUMAR
4-5 Mai 2001 - (Tiran) Albanie Réunion du Bureau Executif (no: 19)
11-12 Mai 2001 - Tunis – (Tunisie) Réunion des Doyens des Ecoles d'Architecture
18-19 Mai 2001 - (Balears) 2eme Réunion de la Commission de l'Héritage Architecture Méd.
25-26 Mai 2001 - (Nicosie) Chypre 2eme Réunion de la Commission du Club UMAR
11-12 Mai 2001 - Izmir – (Turquie) 2eme Réunion de la Com. des Missions de Base des Architectes
7-8 Sept 2001 - Rabat–(MAROC) Réunion du Bureau Executif (no: 20)
7-8 Sept 2001 - Rabat–(MAROC) 2eme Réunion de la Com des Missions de Base des Architectes
14-15 Sept. 2001-(Cairo) Egypte 2eme Réunion de G.T. de DICUMAR
21-22 Sept. 2001- Zagreb - (CROITIE) 3eme Réunion de la Com.de l'Héritage d'Architecture Méd.
.....Octobre 2001 – (.....) Groupe de Travail des Ecoles d'Architecture Méditerranéennes"

Consiglio Nazionale degli Architetti del Italia représenté par Mr Giuseppe ZANGLA a proposé d'organiser la 8eme Assemblée Générale en Italie.

7 Nov. 2001 - Réunion du Bureau Executif (no: 21)
8 Nov. 2001 - Symposium de l'UMAR
9-10 Nov. 2001 - 8eme Assemblée Générale de l'UMAR
8-18 Nov. 2001 - 3eme Exposition de l'UMAR

Certains dates et villes prévues pour ces réunions peuvent etre modifiées suivant les conditions des pays membres qui les accueillent.

Décision AG7/21: Le Secrétaire Général assurera la coordination de travaux, de Préparation d'un dossier comportant les projets de l'UMAR pour le soumettre a l'UNESCO d'aboutir l'anquette sur la situation de l'architecture Méditerranéenne, sur les organisations architecturales des pays membres et les architectes des pays med. et l'actualisation de Web-Site de l'UMAR

Décision AG7/22: Le Plan d'Action 2001 de l'UMAR est approuvé a l'unanimité avec les modifications apportées par les décisions AG7/13, AG7/14 et AG7/15. Le Secrétaire Général aura la mission de la coordination de travaux.